

**COMPTE RENDU**

**CONSEIL DE QUARTIER CENTRE**

**29 NOVEMBRE 2018**

Le conseil de quartier Centre s’est réuni le jeudi 29 novembre 2018, dans les locaux du centre social Andrée CHEDID, sous la présidence de Monsieur Thierry ATLAN, maire adjoint.

**Etaient présent(e)s à la séance** :

**Pour le collège des élus** : Thierry ATLAN, Karine BETTAYEB, Roselyne CHARLES ELIE NELSON, Denis REYNAUD, Pierre STOUVENEL

**Pour le collège des acteurs socio-économiques** : Philippe BOURIACHI, Gabrielle GASPARD, Anne GESTIN, Emmanuelle GUENZI, Bertrand MARTIN, Annick MORIN, Catherine MUNROOP, Jean-Claude RUFFIER,

**Pour le collège des habitants** : Mohamed BATAL, Patrick BRUNET, Hamza CHAIBI, Mylène DI BATISTA, Philippe GARRIGUE, Olivier GLOWINKOWSKI, Jean-Claude LESCASTREYRES, Esther LUBUYA MUNYA, Rosalie SAMBOU, Sylvia SAINT-VAL,

**Pour l’Administration** : Annie PREDAL,

Excusé (e)s : Mickaël RANDOT

La séance est ouverte à 20h15.

Il est souhaité la bienvenue à tous les membres qui ont été tirés au sort. Les autres personnes qui ont candidaté, peuvent si elles le souhaitent, assister aux séances puisqu’elles sont ouvertes au public.

1. **Rappel des prérogatives essentielles du Conseil de quartiers**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Rôle** | **Composition** | **Fonctionnement (cf. charte de fonctionnement** |
| **lieux d’échange et d’information** entre les habitants et les élus. →**instance consultative**, qui est informée des projets municipaux et peut proposer des initiatives concernant les quartiers. Les projets proposés ne peuvent être validés et votés que par le Conseil municipal. → **Il contribue aux actions** confortant la convivialité et l’animation sociale dans les quartiers. | 1- un collège de six élus comprenant  désignés par le Conseil municipal pour la durée du mandat,  2 - un collège de huit représentants titulaires des associations et des acteurs socio-économiques  3 - un collège de huit représentants des habitants et 4 suppléants,  Nul ne peut siéger simultanément dans deux collèges en même temps. | →Périodicité des réunions  −3 réunions/an en séance Conseil de quartiers  − 2 réunions/an en séance Inter quartiers  −Invitation à des réunions publiques portant sur des projets notamment d'urbanisme ou autre  → Désignation du Vice- Président  La vice-présidence est assurée par un membre du conseil de quartiers, proposé par le Président du Conseil de quartiers. |

1. **Présentation Vice-Présidente**

Madame Emmanuelle GUENZI est nommée Vice-Présidente sur proposition de Monsieur Thierry ATLAN. C’est une personne très active sur la Ville. Elle est membre du bureau de l’association « Sonia H ART CREATION.

1. **Réponses aux questions posées lors du conseil de quartiers du 31 mai 2018**

Un ensemble de réponses est donné sur les questions soulevées lors de la dernière séance (**cf. tableau annexe 1)**

Suite à ce point, des questions sont posées :

|  |  |
| --- | --- |
| **Question 1** | **Réponse** |
| Le tramway va-t-il faire demi-tour sur l’avenue des Martyrs de Châteaubriant ? | Non, le chauffeur manœuvrera juste pour changer de rail et repartir dans l’autre sens. |
| **Question 2** |  |
| Est-il possible d’avoir les normes pour les « dos d’ânes ». Les normes semblent ne pas être respectées. Il faut penser qu’en ville, il y a des personnes qui roulent en deux roues, c’est dangereux (ex. : le dos d’âne rue de la Paix, il faut le prendre lentement sinon on endommage son véhicule. | La demande va être faite aux services techniques. |
| Remarques |  |
| En ce qui concerne les puisards (exemple au carrefour des muriers, celui-ci est systématiquement inondé). Le puisard se remplit vite. Le réseau actuel des puisards est sous dimensionné. | Les orages sont de plus en plus violents, il va donc falloir trouver des solutions. Les services techniques vont être informés de la remarque. |

1. **Point sur les travaux.**

* **Projet « Orphalèse »** : Il s’agit d’un pavillon transformé en logements intermédiaires destinés à une population de personnes qui dépassent les revenus pour avoir un logement social. Les loyers sont élevés. C’est le bailleur 3F qui est chargé de cette opération. Les logements vont bientôt être attribués.
* **Immeuble Zackelly** : Ce secteur a fait l’objet d’un premier Projet de Rénovation Urbaine. Celui-ci a amplifié la mixité sociale. Le programme de rénovation urbaine de l’ANRU2, permet de redonner un souffle à ce quartier et notamment aux commerces de proximité qui vont s’implanter sur ce secteur (en rez de chaussée (boucherie, cordonnier, Caisse d’Epargne. Une maison de santé s’installera également. Cette nouvelle offre médicale va permettre l’installation de 10 professionnels de la santé (en prévision : 3 médecins généralistes, 2 podologues, 2 psychologues, 1 sage-femme, 1 orthophoniste, 1 orthoptiste).

Les travaux ont commencé. Une prolongation du permis de construire a été faite. Livraison dans 18 mois c’est à dire février/mars 2020.

|  |  |
| --- | --- |
| **Question 1** | **Réponse** |
| Des places de stationnement sont-elles prévues ? | Derrière la pharmacie, il y aura des places de stationnement ainsi que le long des trottoirs. |

**Projet les Roses**: Le bois a été acheté par la commune en 2005. Les travaux d’aménagement du Bois des Roses débuteront dans quelques semaines. C’est un projet qui a beaucoup évolué au fil du temps. Ce projet prévoit de préserver cet espace dans son état naturel sur 2,6 hectares, soit 90% de la parcelle, en réalisant uniquement quelques aménagements et travaux de sécurisation nécessaires. En bordure de bois, 50 logements seront créés sur une parcelle quasiment déboisée actuellement. Dans le cadre de ce projet, une enquête publique s’est tenue cet été. Elle a reçu un avis favorable du commissaire enquêteur). L’enquête portait sur la délimitation d’un nouveau secteur de renouvellement urbain (Sru) sur ce quartier, situé en zone C du plan d’exposition au bruit (Peb) de l’aéroport d’Orly. Une condition essentielle pour pouvoir créer les 50 logements (secteur peu soumis aux nuisances sonores). La révision du PEB (plan d’exposition au bruit) en 2012, a classé l’intégralité du terrain en zone C. C’est pourquoi, bien que le nombre total de logements prévus ait baissé au fil des ans (220 en 2010, 160 en 2015, 50 aujourd’hui), il était nécessaire de créer ce nouveau Sru.

Par ailleurs la Ville est en négociation avec l’institut des Orphelins d’Auteuil pour racheter le parc.

La ville actuellement travaille sur le bois (plantations de fleurs, d’arbres etc.). En mars davantage de choses seront réalisées.

|  |  |
| --- | --- |
| **Remarques** | **Réponses** |
| 1. Le bois les roses n’entre pas dans le champ du renouvellement urbain. Il s’agit d’une zone naturelle.   On entend par renouvellement urbain des démolitions et reconstructions. Dans le bois il n’y a pas d’habitations, il ne s’agit donc pas d’un renouvellement urbain.   1. En ce qui concerne le terrain des Orphelins d’Auteuil, pour le moment il n’appartient pas à la Ville. Ce n’est pas factuel. 2. L’association est une association apolitique. Elle n’était pas contre une maison de retraite. Son but s’est de protéger l’espace vert. 3. Ce n’est pas une maison de retraite qui allait être construite mais plutôt une maison de haute gamme assez discriminante pour ceux qui n’ont pas les moyens.   Ce bois est vraiment enclavé entre beaucoup de constructions de Thiais. En ce qui concerne le logement on sera toujours en déficit. | Aujourd’hui les opérations d’urbanisme reviennent au Territoire. Il y aura un espace vert très considérable. L’association a été entendue pour que ce lieu reste un poumon vert de la Ville.  La ville a une crise majeure du logement c’est un facteur que l’on doit entendre. Préserver les espaces verts on est tous convaincus. On a des responsabilités imposées par l’Etat. Ce fait ne doit pas être mis de côté. On doit aussi penser aux 1800 demandes de logements. |

1. **Budget Conseil de quartiers**

Le conseil de quartier dispose d’un budget de fonctionnement

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **BUDGET PREVISIONNEL 2019 - CONSEIL DE QUARTIER CENTRE** | | |
| 6042 | Achats de prestations de service (budget utilisé dans le cadre des différentes fêtes de quartiers (achat de spectacle, fête d'écoles, fête de fin d'année etc.) | 5 860,00 |
| 60623 | Budget alimentaire (budget utilisé notamment pour l'organisation des buffets, bon alimentaire pour les fêtes de quartier (fêtes des voisins, fêtes de fin d'année, kermesse de l'école etc.) | 850,00 |
| 60683 | Autres fournitures (budget utilisé pour les petites fournitures et autres (conférenciers par exemple) | 490,00 |
|  |  | **7 200,00** |

1. **Bilan nettoyage citoyen**

Cette édition 2018 a rassemblé plus d'une centaine de personnes de tous âges, arpentant les différents secteurs de la Ville à la recherche du moindre détritus. En l'espace d'une heure et demie, ce sont près de 7 mètres cubes de déchets (environ 70 sacs de 100L) de toutes sortes (mégots, bouteilles en verre, plastiques, papier, canettes, etc.) qui ont été ramassés par les participants.

Plus de 20 points de dépôts d'encombrants ont également été relevés par les participants et collectés le jour même où le lendemain par l'équipe des dépôts sauvages.

|  |  |
| --- | --- |
| **Remarques** | **Réponses** |
| 1. Félicitation pour ce temps de nettoyage. A une époque le bois grignon avait fait l’objet d’un nettoyage (initiative purement citoyenne). 2. Démarche très positive. Temps intergénérationnel. 3. Peut-être orienter le nettoyage citoyen vers une dimension intercommunal et pourquoi pas le faire au printemps. |  |
| **Question 1** | **Réponses** |
| Pourquoi ne pas mettre plus de poubelles ?  Les poubelles sont toutes au même endroit | Il y en a déjà 590 sur la Ville. Mais c’est vrai qu’à certains endroits, il n’y en a pas assez. On va faire remonter la remarque (Paul Vaillant Couturier par exemple). |
| **Question 2** | **Réponses** |
| Il y a quelques années la Ville a travaillé sur une charte du bien vivre ensemble. Que devient cette charte ? Que pouvons-nous faire pour l’exploiter (faire des campagnes publicitaires, faire participer les écoles, sensibiliser également les restaurateurs de la restauration rapide) | La charte est toujours d’actualité. Nous allons faire remonter les idées au service concerné. |

1. **Ressourcerie éphémère Pierre au Prêtre**

La ressourcerie a été installée provisoirement dans les anciens locaux de la librairie de la Pierre au Prêtre pour une durée d’un mois et demi. Elle sera par la suite installée dans la halle du Marché des terrasses.

La ressourcerie met en œuvre le concept des « 3R » : Réutiliser, Réparer, Recycler. Elle développe quatre fonctions:

* Collecter des objets en fin de vie,
* Préparer ces objets pour une seconde vie
* Vendre ces objets à prix modique,
* Sensibiliser et éduquer à l’environnement

Il s’agit d’un outil de développement territorial au service du développement durable, avec ces trois volets (développement économique, création d’une activité non délocalisable, développement social, création d’emplois solidaires, protection de l’environnement, promotion de l’économie circulaire. Le projet est financé par la RIVED, Valophis et une participation faible de la Ville.

La gestion de l’activité est confiée à un opérateur de l’Economie Sociale et Solidaire dans le cadre d’une convention précisant les objectifs, les modes de soutien et les modalités de contrôle : l’Association APPROCHE. Elle gère actuellement la recyclerie de Saint- Maur-des Fausses.

C’est un lieu qui finalement accueille toute sorte de public. Qui crée du lien social.

1. **Les boites à livres**

Il s’agit d’un un projet transversal, initié par les Médiathèques de la Ville, le Conseil d’enfants, les conseils de quartiers en partenariat avec le service municipal menuiserie.

Les boîtes à livres vont permettre de : donner une seconde vie aux livres, faciliter l’accès à la culture pour tous, valoriser le cadre de vie.

L'idée étant de déposer des livres et d'en reprendre si on le souhaite. Elles seront mises en place dès le printemps 2019  sur chaque secteur (Est, Centre, Ouest).

Actuellement le conseil d'enfants travaille sur la customisation des boîtes.

|  |  |
| --- | --- |
| **Remarques** | **Réponses** |
| Au Centre Culturel, il y a déjà une boîte à livres. | Après l’installation des boites à livres, celle du centre culturel va disparaître. |
| **Question 1** | **Réponses** |
| Pourquoi supprimer celle du centre culturel ? | La gestion est compliquée car les personnes ne font pas souvent la différence entre les livres rapportés à la médiathèque et ceux des dons. Souvent déposés dans la même boite. |
| **Question 2** | **Réponses** |
| Les enfants lisent-ils beaucoup ? | Oui entre 8-12 ans. Après ils fréquentent moins la médiathèque. Mais en règle générale il y a une bonne fréquentation. |

1. **Fête de fin d’année**

La fête se déroulera au Centre Social Andrée Chédid le samedi 22 décembre à partir de 14h00. Elle est organisée en partenariat avec l’équipe d’animation qui travaille sur le centre social, le conseil de quartiers centre. Cet après-midi festif rencontre depuis plusieurs années un vif succès. Beaucoup d’enfants avec leurs parents viennent.

Au programme : maquillage, photo avec le père Noël, spectacle de magie (le cabaret des enfants), goûter préparé par l’Association Trait-d’Union (crêpes). Distribution de friandises. Pour finir, un buffet sera préparé par les familles du centre social Andrée Chédid.

1. **Tour de table des conseillers et du public**

|  |  |
| --- | --- |
| **Remarques** | **Réponses** |
| **Conseillers de quartiers** | |
| Les rues du verger, des Maçons et de la Victoire ne sont jamais nettoyées. |  |
| Une demande est faite sur les résultats du dispositif des caméras de surveillance. | Grâce à la vidéo, certains problèmes ont pu être réglés. Elles ne sont pas vandalisées même sur les quartiers les plus difficiles. |
| Rumeur sur la construction d’un immeuble au niveau du 5 avenue de la Victoire. Il s’agit pourtant d’une zone pavillonnaire. | On va se renseigner |
| Problème de voitures ventouses à la Résidence du Nouvelet. Signalé à plusieurs reprises mais rien n’est fait sous prétexte qu’il s’agit d’une copropriété. |  |
| Affirmation que les dos d’âne ne sont pas aux normes :  Selon la réglementation NF P 98-300 les ralentisseurs, ne doivent pas dépasser 10 centimètres de hauteur. |  |
| Existe-t-il en Mairie une charte pour les futurs mariés. Bien souvent lors des cortèges, les invités ne respectent pas le code de la route (feu rouge grillé, carrefours non respectés). | C’est un problème national, il y a une loi qui l’interdit. |
| Où en sont les travaux de la fibre optique ? | C’est l’opérateur « Orange » qui est chargé du dossier. Certains quartiers sont déjà équipés. Le déploiement de la fibre optique prend du temps. |
| Problème de parking rue du Nouvelet |  |
| Questions : arrêt de bus fer à cheval (ligne 183) : chaussée endommagée. | Quand les travaux seront terminés, elle sera remise en état. |
| * . Maintien de la demande d’un passage piéton avec dos d’âne devant l’entrée du groupe scolaire Romain Rolland. Beaucoup d’enfants passent. * . Signalement qu’il n’y a plus personne depuis le mois de septembre pour faire traverser les enfants. |  |
| . Demande de réfection du parking de la Pierre au Prêtre, il y énormément de trous. |  |
| . Est-il possible lors des buffets d’après conseil d’avoir un plateau uniquement de poisson ? |  |
| * . Est-il possible de louer la salle de l’Orangerie ? | Ce n’est pas possible |
| * . Les caméras de la gare d’Orly-Ville fonctionnent-elles ? Les bus sont interrompus en permanence car les véhicule ne respectent pas le stop. |  |
| * . Athis car : rempli par les scolaires et on ne peut pas monter dans le bus le matin. Parfois certains chauffeurs refusent de prendre en charge les voyageurs. Il serait souhaitable d’avoir plus de bus le matin. | C’est lié au rattachement scolaire. Le collège Desnos a été rattaché au Lycée Brassens, ce qui n’était pas le cas auparavant. Il y a donc plus d’élèves. Cette information a été remontée auprès de Madame la Maire et deux bus ont été ajoutés le matin. |
| . Signalement qu’il y a trop de bacs jaunes et pas assez de bacs gris. Une demande a été faite mais la réponse apportée n’est pas satisfaisante. |  |
| . Problème de poids lourds qui se garent (rue Paul Vaillant Couturier). | Etudier la possibilité d’interdire la rue qui dépasse un seuil de tonnage. |
| . Comment faire pour avoir un composteur ? Il semblerait qu’une formation soit obligatoire avant que l’on puisse récupérer un composteur. La demande a été faite mais à ce jour toujours pas de composteur de mis à disposition. |  |
| . Demande d’avoir connaissance du planning de nettoyage des rues. |  |
| . Demande faite pour l’installation d’un panneau interdisant l’accès aux camions de plus de 12 tonnes (semi-remorques). Panneau à installer à l’intersection des rues Paul Vaillant Couturier et avenue de la Paix. Une fois engagés, les camions ne peuvent plus tourner.  . Au niveau du 26 rue Jean Jaurès, demande de mise en place d’un rehausseur.  . Rue Jean Prouvé : le soir on ne peut plus passer car les voitures sont garées en double file. |  |
| **Public** | |
| . Signalement de la présence d’un scooter démonté, rue Victor Hugo. Le commissariat de Choisy le Roi a été informé mais rien n’a été fait car le scooter n’est pas considéré comme volé. Que peut-on faire ? | C’est du ressort du commissariat |
| . Rue Adrien Raynal : le feu du passage piétons qui permet de traverser pour aller à la boulangerie est trop rapide. il passe très vite au vert. |  |

**Annexe 1 : Réponses aux questions posées lors de la séance du 31 mai 2018**

|  |  |
| --- | --- |
| **Questions** | **Réponses** |
| Salle de sport. | La salle sera déplacée vers un lieu plus adapté (les négociations sont en cours). |
| La chaussée rue Paul Vaillant Couturier | Les travaux de constructions étant terminés, la chaussée a été nettoyée et remise en état de circulation. Les logements vont bientôt être attribués. Il s’agit de logements intermédiaires) |
| Voitures ventouses | La problématique a été remontée aux ASVP (agents de surveillance de la voie publique). C’est eux qui font le nécessaire pour les faire enlever. Si l’on constate la présence de voitures ventouses, c’est à faire remonter et si possible avec photo à l’appui. |
| Rue du Noyer-Grenot, les voitures sont stationnées sur les places stationnement interdit. | La remarque a été remontée au service des ASVP (agent de surveillance de la voie publique) mais le stationnement n’est pas interdit mais l’on comprend que cela puisse gêner. |
| Détérioration de la chaussée rue Pierre Corneille et problème de stationnement. | Cela est dû aux travaux du chantier Zackelli. Une fois terminés, la chaussée sera remise en état. Pour l’heure, les nids de poule ont été rebouchés. En ce qui concerne le stationnement, le phénomène n’est pas nouveau il y a un manque de places, accentué par les travaux actuels sur ce secteur. Par la suite, l’arrêt de bus va être repensé. |
| Parking Romain Rolland (notamment les deux bornes anti stationnement) | Dans l’ensemble les enseignants sont satisfaits (conseil d’écoles). En ce qui concerne les bornes anti-stationnement, ne pourrait-on pas envisager de les peindre pour qu’elles soient plus visibles les remplacer par des poteaux assez hauts et visibles. |
| Rue Victor Hugo, problème de trottoir détérioré. | Il faut casser entièrement le trottoir et le refaire. Prévu au budget 2019 |
| Problème de caniveau devant le café de la place Gaston Viens | Se situe dans l’emprise des travaux du TRAM. C’est le groupement d’entreprises retenu pour les travaux d’infrastructures qui se chargera du problème. |
| Alfred de Musset et Joliot Curie, les chats et chiens souillent les bacs à sable. | Il est toujours possible de mettre des panneaux mais ce n’est pas certains que cela règle le problème. A suivre. |
| Demande d’équipement nouveau (nautique) | C’est le conseil de territoire qui prend en charge la question des aménagements sportifs et nautiques. Ces équipements sont très coûteux et la demande des autres villes du territoire est également forte. |
| Demande de renseignements sur :  Le 27, rue Paul Vaillant Couturier (pavillon divisé en 4 logements) sans autorisation.  Le 88, rue Paul Vaillant Couturier (ancien hôtel social) | Pour le 27, un courrier a été fait au notaire au moment de la vente en juillet dernier. Actuellement le service SCHS intervient sur ce site pour des problèmes de rongeurs mais aussi pour les modalités de collecte non respectées.  Pour le 88, il s’agit d’une succession mais les deux sœurs ne sont pas d’accord. Ce qui explique que la vente tarde à venir. La Ville envisage de préempter afin d’éviter de se retrouver dans la situation d’un hôtel social. |

|  |  |
| --- | --- |
| **Questions** | **Réponses** |
| Les dos d’âne sur le secteur Grignon sont trop hauts. La responsabilité de la Ville est engagée en cas d’accident. | Les dos d’âne sont aux normes |
| Avenue des Martyrs de Châteaubriant, juste au pied du Centre Culturel, il y a un dénivelé de deux ou trois centimètres. | Ce secteur est en travaux (Arrivée du Tramway) |
| La mairie a fait des puisards pour que les riverains ne soient pas inondés mais ils ne servent à rien les inondations continuent. | La remarque est notée, mais c’est un investissement coûteux. |
| Arrêt de bus non abrité sur l’avenue des Martyrs de Châteaubriant | Avec l’arrivée du tramway, l’arrêt va être déplacé. |
| Circulation compliquée sur l’avenue Adrien Raynal. | Cette rue va être entièrement repensée avec l’arrivée du Tramway. |